

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE  
DE  
**ASPACH-LE-BAS**  
68700



**AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE**

L'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques prévoit que lorsque la délivrance du titre d'occupation du domaine public « intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente ».

**Objet du présent avis :**

La Commune d'Aspach-le-Bas a été saisie d'une demande de délivrance d'autorisation d'occupation du domaine public afin d'installer et d'exploiter des panneaux photovoltaïques sur le pan sud de la toiture de l'Eglise Saint Pierre, rue de la Station 68700 Aspach-le-Bas

La manifestation d'intérêt spontanée tend à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public, moyennant une redevance d'occupation du domaine public annuelle.

**Remise d'éventuelles manifestations d'intérêt :**

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable, par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P).

En cas de manifestation d'intérêt alternative, celle-ci peut être adressée par voie postale, par mail à l'adresse : [mairie@aspach-le-bas.fr](mailto:mairie@aspach-le-bas.fr) ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

MAIRIE d'ASPACH LE BAS  
19 rue de THANN  
68700 ASPACH LE BAS

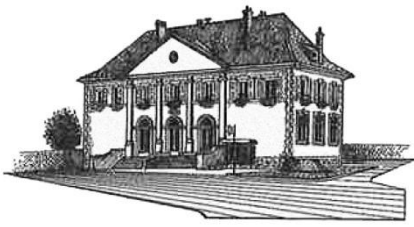
Il portera la mention suivante sur l'enveloppe : Appel à manifestation d'intérêt concurrent – Ne pas ouvrir.

La candidature sera impérativement composée a minima des éléments suivants :

- Un courrier de présentation du candidat ;
- Une présentation détaillée du projet qu'il entend réaliser;
- Une présentation des mesures et autres moyens (technique, économique, financier,...) qu'il sollicitera pour réaliser le projet ;

**Date limite de réception des manifestations d'intérêt :  
30/05/2025 à 12h00.**

ADRESSE POSTALE : MAIRIE-19, rue de THANN-68700  
Téléphone 03.89.48.70.16      Télécopie 03.89.83.10.45  
E-mail : [mairie@aspach-le-bas.fr](mailto:mairie@aspach-le-bas.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE  
DE  
**ASPACH-LE-BAS**  
68700



Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessous, la commune d'ASPACH LE BAS pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Dans l'hypothèse où des porteurs de projets se manifesteraient à la suite de la publication du présent avis, une procédure de sélection préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public serait organisée en application de l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Le candidat sera alors invité à fournir un dossier composé des éléments demandés dans le cahier des charges de la procédure de sélection préalable. Ce cahier des charges sera transmis aux candidats qui se seront manifestés.

***Avis mis en ligne sur le site internet de la Commune d'ASPACH LE BAS, affiché aux portes de la mairie, et mis en ligne sur l'application PANNEAUPOCKET, le 30/03/2025.***

Le Maire,



Maurice LEMBLE